

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 21-481-1936 remboursement.

n° 21-481-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 décembre 1936

Numéro JO

n° 481 du 31/12/1936

Date du numéro

31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

remboursement de la somme de quinze francs montant de l'impôt foncier (paillote) au titre de l'excreice 1935, art cle 863, est accordé à Youssonf Guellé.